#5 HIVER 2018

traces

Magazine municipal
d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine

Une semaine pour les aînés

p.13

SOMMAIRE

06 ACTUALITÉS

12 EN BREF

14 TRAVAUX / PROJETS

23 SPORT

24 KIDS

26 SERVICES MUNICIPAUX

27 AVANT DE FERMER...

04 GRAND ANGLE
Koleda !

13 SOCIAL
Une semaine pour les aînés

18 NOS STATIONS
Flaine sécurise ses besoins en eau

traces est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
TÉL. 04 50 90 07 63
Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr
www.aracheslafrasse.fr
Directeur de la publication : Marc Iochum. Ont participé à ce numéro : service Communication et autres services municipaux, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, Soremac et GMDS.
Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service Communication. Crédits photos : service Communication, Freepik, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, GMDS, tous droits réservés.
Impression : imprimerie Plancher. 2500 exemplaires.
Un souci de distribution du magazine dans votre boîte aux lettres ? Celui-ci est disponible en libre service en mairie, à l'office de tourisme des Carroz et au syndicat intercommunal de Flaine. La version numérique est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

Mes chers concitoyens,

Les engagements pris lors de mes vœux 2017 ont été respectés et plusieurs réalisations finalisées : au niveau des remontées mécaniques (réseau de neige de culture, amélioration de la tête des Saix...), des travaux publics (1ère tranche de rénovation du centre des Carroz, 2e bâtiment destiné aux services techniques, trottoir route du Batieu, réseaux d'eau et d'assainissement au Serveray...), du tourisme (création du label qualité, nouveaux événementiels tels que Aicom, MHB...) ou de la politique sociale, culturelle, associative et scolaire (local dédié au 3e âge, expositions, conférences, informatique à l'école, subventions adaptées au besoin associatif...).
À noter que l'engagement de mettre à disposition des logements sociaux à plus de 30 foyers au cours l'année 2018 ne pourra être respecté faute d'avoir pu démarrer les travaux en 2017 comme prévu à cause de recours administratifs. Que ceux et celles qui ont décidé de déposer ces recours prennent conscience de la perturbation de la vie sociale des familles concernées avec, comme conséquence, le départ de certaines d'entre elles de la commune - la baisse des effectifs scolaires induite conduira à terme à la fermeture d'une classe. Je reste dans l'espoir que le vivre ensemble l'emporte. Ainsi, nous pourrions inaugurer ces logements pour la rentrée scolaire de 2019.
Quant aux grands axes d'orientations et d'engagements pour cette année 2018, les membres de la majorité m'accompagnent pleinement pour qu'ils soient réalisés dans l'intérêt de votre vie sociale, professionnelle et économique.
Au niveau communal : le réaménagement du centre des Carroz sera terminé en 2018 (place de l'ambiance agrandie, création d'un amphithéâtre...). La rénovation de la cure de la Frasse débutera après avoir pris en considération vos propositions, et en particulier celles des habitants de la Frasse et l'association des Amis de la Frasse.
Au niveau social : je resterai toujours à votre écoute, à celle des associations et du corps enseignant. En parallèle des logements sociaux aux Carroz, le SIF porte la construction d'un nouveau bâtiment pour les travailleurs saisonniers.
Au niveau circulation et stationnement : la gestion du trafic routier sera finalisée et plusieurs parkings créés. À l'entrée des Carroz, environ 120 places seront construites, complétées par le futur parking public souterrain et aérien de 60 places aux Aravis. Sous le terrain de pétanque, qui sera maintenu, 80 places seront réalisées. Ainsi, ceux et celles qui annoncent que la modification du secteur des Aravis dégraderait le stationnement au centre vous manipulent, car en 2018 et 2019 près de 260 places seront réalisées aux Carroz.
Au niveau environnemental : deux dossiers structurants seront exposés à Monsieur le Préfet. En premier lieu, la révision de notre PLU (dont le projet d'aménagement et de développement durable) vous sera présenté prochainement. Ensuite, le dossier de l'extension de notre zone de loisirs hiver/été avec la réalisation de chemins pédestres et d'équitation, de parcours VTT, d'un golf 9 trous, de circuits raquette et ski de fond et de biathlon. Après trois années de travail, toutes les attentes ont été prises en considération. Je vous invite à éviter ceux et celles qui, par manque d'éléments ou par volonté de nuire, vous orientent vers de faux débats à résonance locale en oubliant l'avenir de notre commune.
Au niveau des remontées mécaniques : 2018 verra notamment la construction d'une luge sur rail 4 saisons dont le départ et l'arrivée seront adossés à la télécabine de la Kédeuze.

Je suis fier d'être entouré de l'équipe dynamique des élus qui m'accompagnent au quotidien. Je suis fier que tous les chefs de services, les dirigeants de la Soremac, de l'OT des Carroz, du SIF, et l'ensemble du personnel communal, répondent présents et poursuivent les objectifs confiés.
Je suis fier, mes chers concitoyens, d'être engagé à vos côtés pour servir vos attentes et vos intérêts. J'ai conscience que les toutes les décisions du conseil municipal doivent être maîtrisées avec rigueur pour maintenir un développement harmonieux de notre belle commune, et de votre cadre de vie.
Que cette nouvelle année soit belle pour vous et vos proches, qu'elle offre satisfaction pour tous vos vœux et projets, qu'elle vous maintienne en bonne santé et apporte à ceux qui vous entoure et qui sont souffrants, un rapide rétablissement.
Très bonne année 2018 !

Tous unis pour réussir.

Votre maire,
Marc Iochum

DROIT DE RÉPONSE
Mesdames et Messieurs,
Usant de notre droit de réponse suite à la parution du magazine municipal n°4 été 2017 au travers duquel Monsieur le Maire dans son édito nous interpelle en nous demandant de retirer la procédure en contentieux que nous aurions déposée contre le projet de logements sociaux, nous vous informons que le recours que nous avons effectivement déposé auprès du tribunal administratif de Grenoble tendant à l'annulation de la délibération du 13 septembre 2016 dont l'objet concerne "l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le compromis de vente par la commune d'Arâches-la-Frasse au profit de la société LB création immobilière avec substitution partielle au profit de la société SA d'HLM Le Mont Blanc" a trait principalement au fait que la vente est réalisée à vil prix, sans que le principe du projet en lui-même ne soit remise en cause.
Vos élus de l'opposition : Hélène Roux, Elisabeth Passy, Patrick Linglin et Christophe Greffoz

Koleda !
La Bulgarie à l'honneur

Les époustouflants danseurs de l'ensemble Bulgaré lors de la soirée de gala.

Du patrimoine local avec des cors des Alpes.

Une farandole finale mêlant public et artistes bulgares.

Koleda, cela signifie "Noël" en bulgare. Et c'est à l'occasion des fêtes de Noël que la commune et la station des Carroz ont mis à l'honneur ce pays d'Europe de l'est, situé au bord de la mer Noire.
Pendant deux semaines, la Bulgarie était présente aux Carroz : expositions d'artistes reconnus au centre culturel, projection d'un film, déambulations musicales d'un brass-band talentueux (Vivo Montana) au cœur de la station, dégustation de produits bulgares et grande soirée de gala en apothéose de ces quelques jours aux consonances slaves.

Elus et ambassadeurs ont inauguré la soirée de gala.

POURQUOI UNE TELLE MISE EN AVANT ?

Au 1er janvier, la Bulgarie a pris les rênes de la présidence du Conseil de l'Union européenne et ce pour 6 mois. Arâches-la-Frasse et la station des Carroz ont été choisies par l'ambassade de Bulgarie en France pour célébrer officiellement, dans notre pays, cette prise de présidence depuis que des liens étroits ont été établis lors de l'organisation du concert de l'orchestre philharmonique de Vratsa en mars 2017. Ceci explique la présence, lors de la soirée de gala du 4 janvier au Mont-Favy, de S.E. M. Anguel Tcholakov, ambassadeur de la Bulgarie en France, et de S.E. Mme Katya Todorova, ambassadrice, représentante permanente de la Bulgarie auprès du Conseil européen.

Le dynamique brass-band Vivo Montana.

La talentueuse chanteuse de l'ensemble Bulgaré.

UNE AMITIÉ AMENÉE À SE DÉVELOPPER

Ce sont aussi de véritables liens mutuels, chaleureuxet humains qui se sont noués (cette farandole finale, lors de la soirée de gala mêlant danseurs bulgares, élus et public restera dans les mémoires !). À tel point que la commune réfléchit désormais à pérenniser un jumelage avec une commune-station bulgare, avec laquelle seront possibles de multiples échanges : scolaires, associatifs, culturels, sportifs et touristiques.
Amis bulgares, ЩЕ се видим скоро! *

**À bientôt !*

L'harmonie d'Arâches-la-Frasse était présente également.

Retrouvez toutes les photos de la soirée de gala sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

DIAPORAMA

Encore un BEL ÉTÉ

Malgré une météo parfois capricieuse, l'été 2017 fut beau dans nos stations. Les temps forts et animations se sont enchaînés avec succès et sourires. Que ce soit aux Carroz ou à Flaine, chacun a pu trouver son bonheur, en station ou sur les hauteurs.

Photos : office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine (via les réseaux sociaux).

Stages Aicom.

Concours de bûcherons.

Lac de Flaine.

Choeurs de France.

Animations en famille.

Championnat de France de VTT descente.

Journée "pure Yaute".

Marc Iochum, maire, Pierre Lambert, préfet, Bruno Charlot, sous-préfet.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Préfet et sous-préfet invités

Le 16 août dernier, M. Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, et M. Bruno Charlot, sous-préfet, ont répondu à l'invitation de Marc Iochum, maire, pour évoquer les dossiers d'aménagement d'Arâches-la-Frasse mais aussi de communes du Grand Massif (Samoens et Sixt-fer-à-cheval pour l'occasion). Accueillis dans un premier temps en mairie d'Arâches par Monsieur Iochum, maire, le Préfet et le sous-préfet ont échangé avec les élus et techniciens sur les projets en cours et à venir ainsi que sur leurs problématiques. Monsieur le Préfet a rappelé les exigences de l'Etat dans le domaine de l'aménagement, non sans préciser qu'il reste conscient des enjeux économiques et environnementaux liés au Grand Massif.

ÉVÉNEMENT

Une **nouvelle soirée** pour la **cure de la Frasse**

Le rendez-vous avait été apprécié en 2016, il a donc été renouvelé en 2017 ! En ce 15 août, de nombreux habitants (plus d'une centaine) se sont retrouvés à la salle du Mont-Favy pour une soirée dansante au profit de la cure de la Frasse. Cette co-organisation Comité des fêtes / Amis de la Frasse / Association des propriétaires vacanciers a permis de récolter une somme qui entrera dans le financement de la réhabilitation de la cure.
Les organisateurs souhaitent vous donner rendez-vous en août 2018 pour une nouvelle édition totalement repensée ! A suivre...

MAISONS FLEURIES 2017

Des lauréats qui ont **la main verte**

Cette année, les membres du jury ont choisi de récompenser :
Catégorie "maisons anciennes"
1er prix : Noëlle Egard. 2e prix : Elisabeth Owens. 3e prix : Denise Rubin.
Catégorie "chalets récents"
1er prix : Franck Firinu. 2e prix : Katia Durand. 3e prix : Jean-Marc Lachaux.
Catégorie "balcons"
1er prix : Chantal Besnard. 2e prix : Viviane Chapignac. 3e prix : Christine Daunois.
Catégorie "commerces"
1er prix : Les Airelles . 2e prix : Le Fournil du village. 3e prix : Altimmo.

Bravo aux lauréats 2017 !

ECOLE DU SERVERAY

C'est **reparti !**

C'est le 28 août dernier que les écoliers du groupe scolaire du Serveray aux Carroz ont repris leurs cartables pour une nouvelle année. Pour cette année encore, le rythme de la semaine est maintenu à 4,5 jours et des mercredis cet hiver seront libérés pour les activités de neige. Christiane Siffointe, première adjointe, et Frédéric Dammery, maire-adjoint, ont fait le tour des classes pour s'assurer que tout était en ordre et souhaiter aux enfants beaucoup de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Retrouvez toutes les photos de cette rentrée sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

ASSOCIATIONS

Un forum pour découvrir et s'inscrire

Le comité des fêtes organise chaque année début septembre un rendez-vous incontournable pour toute la famille : le forum des associations. Celui-ci a encore connu un vif succès ! Regroupant plus d'une vingtaine d'associations sur place, c'est l'occasion de rencontrer les membres de ces associations, de découvrir les pratiques et les disciplines mais aussi de s'inscrire pour l'année à venir !

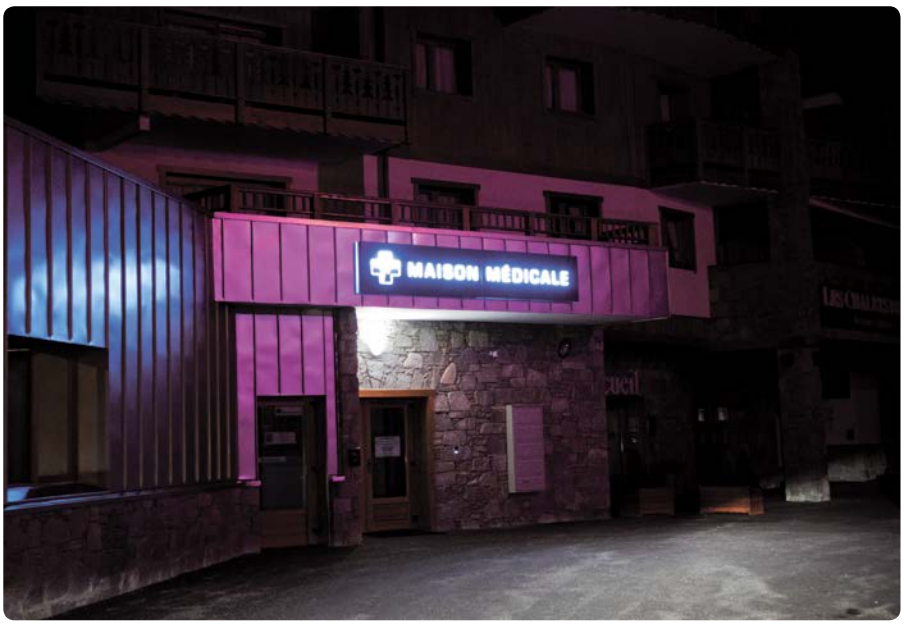

OCTOBRE ROSE

La maison médicale tout de **rose vêtue**

Le mois d'octobre est dédié à la sensibilisation sur le cancer du sein par le biais de l'opération "octobre rose".
A cette occasion, la maison médicale des Carroz a été illuminée en rose tout le mois par les services techniques municipaux. Le but est de rappeler aux femmes que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie qui touche une femme sur huit et de les convaincre à se faire dépister.

PATRIMOINE

Des journées 2017 **à succès !**

Les journées du patrimoine 2017 ont mises à l'honneur notre passé, l'évolution de notre commune. Au travers d'une exposition de cartes postales du siècle dernier au centre culturel ou lors d'un parcours pédestre dans les Carroz, les visiteurs ont pu retourner "sur les traces du passé" et se téléporter quelques dizaines d'années en arrière dans une station déjà en pleine croissance. Certains habitants ont même pu échanger leurs souvenirs communs de lieux emblématiques (ancienne école, fruitière...).

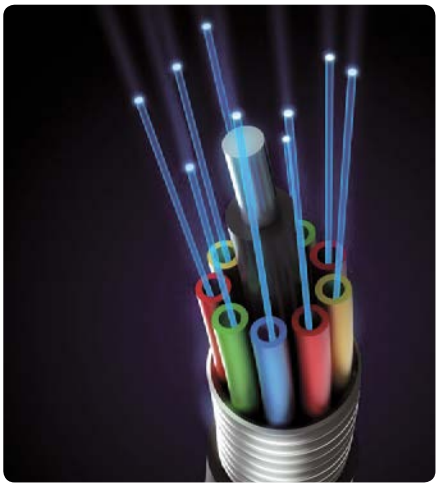

RÉSEAUX

La fibre optique, c'est pour bientôt !

Internet va bientôt connaître un grand coup de boost ! Le SYANE (syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) a commencé la phase étude du réseau de fibre optique sur notre commune. Cette première phase, préalable aux travaux, a commencé par une campagne de relevés terrains. Concrètement, les techniciens du SYANE sillonnent nos rues afin de quantifier le nombre potentiel d'abonnés et de relever l'état des infrastructures télécom existantes (conduites souterraines et poteaux). A ce titre, il est possible qu'ils aient à sonner chez certains habitants pour leur demander l'accès au hall pour y compter les boites aux lettres, ou pour accéder à certains poteaux ou chambres télécom en domaine privé.
En fonction de ces relevés, le réseau sera dimensionné et évalué afin de réaliser les travaux de déploiement dès cette année pour un réseau effectif en 2019.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un déplacement bénéfique

Début août, la commune a décidé de déplacer le marché hebdomadaire des Carroz en vue de sa future mise en place sur la future place de l'Ambiance. En parallèle, celui-ci libère la place privée des Aravis et retrouve une position plus centrale, au cœur même de la station. Les retours sont positifs que ce soit du côté des commerçants ou des clients. On y circule mieux, la visibilité des produits est meilleure… Un changement hautement bénéfique pour tous et qui donne un nouvel élan au marché !

FOOTBALL

Le beau geste de Jean-Michel Larqué

Fin octobre, Jean-Michel Larqué était de passage au stade de foot des Carroz. Il en a profité pour remettre gracieusement des équipements destinés aux plus jeunes du Football club des Carroz (ballons, sacs et maillots) suite à l'article sur le club dans *Traces #4*. Il s'était en effet rendu compte qu'avec ses moyens modestes, le club n'arrivait pas forcément à équiper toutes les catégories de joueurs, dont les plus jeunes… C'est maintenant chose faite ! Un petit coup de pouce par un grand Monsieur du football ! Merci M. Larqué !

SÉCURITÉ

Appel à **volontariat**

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes. Le dispositif de vigilance entre voisins est une réponse efficace face à cette délinquance. Il consiste à signaler quelque chose d'anormal chez un voisin absent. Dans les villes où ce système est en place, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de 40 % par an. C'est pour cette raison que la commune recherche des habitants référents pour mettre en place un protocole de vigilance de voisinage sur son territoire.
Que vous habitiez la Frasse, Arâches, les Carroz ou Flaine, vous pouvez participer à cette opération citoyenne qui contribue à la sécurité de vos habitations.
Pour cela, contacter la police municipale :
Courriel : police.municipale@aracheslafrasse.fr
Tél. 06 72 99 56 22

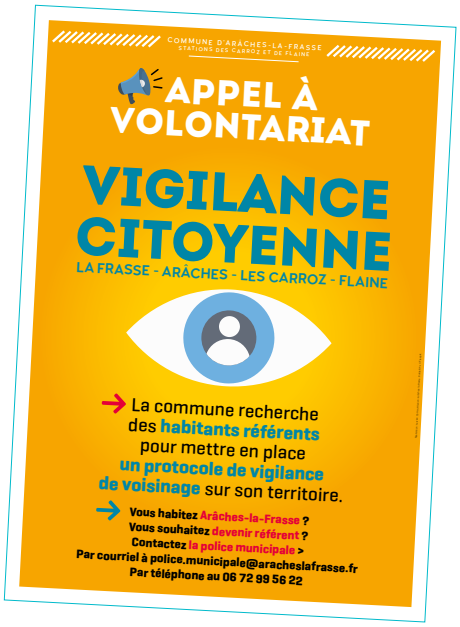

GEMAPI

Une contribution qui coule de source

Instaurée en 2017 par la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes, la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est répartie sur les taxes foncières, la taxe d'habitation et la cotisation foncière des entreprises. Cette contribution solidaire est reversée au SM3A (syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents) qui est le garant de la bonne mise en oeuvre de la GEMAPI. Les élus locaux du bassin versant de l'Arve ont choisi de devancer l'entrée en vigueur de la taxe, fixée à 2018 par l'État.
Le montant de cette taxe est entièrement dédié au financement de la prévention des inondations, de la préservation de la qualité et de la ressource en eau, et de la protection des milieux aquatiques sur le territoire du bassin versant de l'Arve. Car si l'eau est un élément dont il faut parfois se protéger, c'est également une ressource à préserver.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.arve-gemapi.fr

LA POSTE

Les services postaux en mutation

Dans la lignée de sa politique de mutation, l'administration de la Poste a décidé de fermer le bureau des Carroz, et ce dès la fin de l'année 2017. Néanmoins, La Poste continue d'exister sous forme de relais situé dans le magasin "le Petit Casino". Dans ce relais, vous pourrez y effectuer vos opérations postales habituelles excepté certaines opérations bancaires.

APICULTURE

Déclarez **vos ruches**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
Elle participe à :
- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.
Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr
En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Téléphone : 01 49 55 82 22.

Une semaine dédiée aux aînés

La semaine bleue s'est tenue du 2 au 6 octobre dernier, une semaine riche en activités et en partage pour nos seniors.

Atelier cuisine avec les enfants du centre de loisirs.

La semaine bleue est un rendez-vous national dédié aux retraités et personnes âgées. Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées et Arâches-la-Frasse a participé pour la première fois cette année par l'intermédiaire du CCAS. Le centre communal d'action sociale a mis en place un programme varié tout au long de la semaine du 2 au 6 octobre en collaboration avec différents services municipaux. Ainsi, nos aînés ont pu s'essayer au biathlon, découvrir une exposition au centre culturel des Carroz, visiter les infrastructures de la SOREMAC (domaine skiable), pâtisser avec les enfants du centre de loisirs du Serveray, (re)découvrir le nouveau local du CCAS, s'initier à l'informatique, faire un peu de marche nordique... et tout cela gratuitement.

A l'arrivée, ce sont des moments de partage entre générations, de rencontres et de sortie appréciés par tous les participants, organisateurs et seniors. Le CCAS réfléchit donc à réitérer cet événement en 2018.

Retrouvez toutes les photos de l'atelier cuisine sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Un hangar vaste pour garer tous les véhicules de la flotte (tous ne sont pas sur la photo).

Le nouveau centre technique se termine

Situé au Laÿ, le nouveau centre technique municipal va bientôt regrouper tous les services techniques municipaux disséminées sur le territoire en un seul et même point : services, ateliers et stockage.

Bâti lors de la première tranche de travaux en 2015, un premier bâtiment accueille déjà la flotte de véhicules et des boxes extérieurs servent au stockage de matériaux. Ce bâtiment est actuellement complété par une extension qui servira à accueillir secrétariat, vestiaires et bureau de quelques services.

Un deuxième bâtiment, sorti de terre en 2017, réunira, quant à lui, le service "bâtiments" et le service "cadre de vie". Enfin réunis en un seul et unique lieu, *"nous serons ainsi plus efficaces et plus écologiques dans notre manière de travailler"* souligne Stéphane Leveugle, directeur des services techniques.

L'extension du premier bâtiment bien avancée.

Le deuxième bâtiment en cours de construction cet automne.

Feu vert pour la déchèterie

Les services techniques situés route du Bry à la déchèterie font aussi partie du contingent qui seront rapatriés dans le nouveau centre technique du Laÿ. Ce transfert donnera le feu vert à la communauté de communes pour réaliser le réaménagement prévu de la déchèterie.

CENTRE DES CARROZ

De la nouveauté (et du provisoire)

Arâches-la-Frasse a démarré en 2017 des travaux importants de rénovation urbaine du centre de la station des Carroz, pour rendre la station plus accueillante mais aussi plus sécurisée pour les piétons et les automobilistes. Ceux-ci permettent aussi de remplacer les réseaux vieillissants ou obsolètes.
Les travaux portent déjà leurs fruits : le centre de la station des Carroz n'est plus coupé en deux par la route départementale 106. Désormais, les conducteurs rouleront sur la même voie en double sens dans une nouvelle zone 30 (cf. plan ci-dessus). Des feux fonctionnant uniquement lors des périodes de forte circulation sont en place, et un parking provisoire propose 42 places en attendant la nouvelle place de l'Ambiance.

Au regard de cette situation exceptionnelle (et temporaire), la commune fait le nécessaire pour rendre la station la plus agréable possible ces quelques mois à venir.
Car, dès cette année, c'est un nouveau visage que montreront les Carroz avec un nouveau plan de circulation et de cheminement piéton, une nouvelle place de l'Ambiance pour y accueillir animations et marchés, de l'espace de terrasse devant les commerces et pour se promener. Cette restructuration s'accompagne d'une réflexion globale : de nouveaux parkings (à l'entrée de station notamment), des accès complémentaires avec la route départementale et les rues environnantes pour désengorger les Carroz, une station qui sera plus agréable et plus pratique à vivre.

Pourquoi des feux de circulation ?

Au grand étonnement des usagers, le centre des Carroz se voit désormais doté de 6 feux tricolores dans un périmètre restreint. C'est un équipement **imposé par le Département** en raison des croisements entre la RD 106 et des voies communales dans un bourg. En fonctionnement uniquement en période de forte circulation, ces feux n'ont pas eu l'effet escompté sur la fluidité du trafic. La commune, consciente du problème, demande une nouvelle programmation des feux et engage une réflexion autour de cette problématique de circulation.

CENTRE DES CARROZ

Les travaux avancent à bon rythme

La deuxième phase des travaux de réfection du centre des Carroz a débuté à la fin du mois d'août. Après une pause estivale, les engins de chantier ont repris leur place et ont poursuivi les réaménagements dans un rythme soutenu. Des incidents sont venus émailler le cours des travaux : par deux fois, une pelleteuse a malencontreusement percée une conduite de gaz non répertoriée sur les plans. Les riverains, évacués dans un premier temps, ont rejoint leurs logements et commerces. Cette mésaventure a obligé la commune à revoir l'organisation sur place (ouverture des routes, intervention des entreprises et de GRDF) tout en respectant le calendrier prévu. Le chantier fait actuellement une nouvelle pause et reprendra de nouveau son cours au printemps 2018. Pendant cette pause hivernale, un nouveau plan de circulation et de stationnement est mis en place pour le confort de chacun (voir p.15).

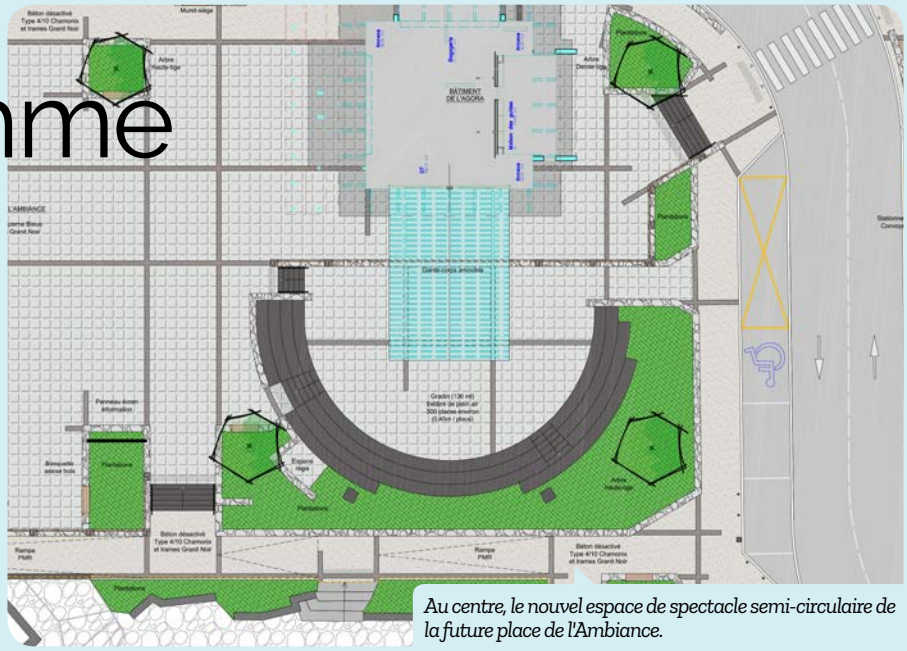

Au centre, le nouvel espace de spectacle semi-circulaire de la future place de l'Ambiance.

Concernant la nouvelle place de l'Ambiance, les plans ont été dernièrement repensés (voir image ci-contre). L'espace de spectacle est maintenant semi-circulaire. Cela va permettre d'accueillir plus de personnes (300 places assises au lieu de 180 initialement) dans une disposition plus convivial, plus confortable mais aussi plus fonctionnel pour les organisateurs.

Encore un peu de patience et nous profiterons d'un cœur de station plus agréable et plus sécurisant pour les piétons et automobilistes.

ÉCOLE DU SERVERAY

Un terrain de sport **tout neuf**

Fini le terrain en stabilisé, bienvenue au gazon et à l'hybride ! Les enfants de l'école du Serveray aux Carroz ont découvert à la rentrée un nouveau terrain de sport pour leurs activités. En effet, le revêtement du terrain actuel de l'école a simplement été totalement remplacé car le sol en stabilisé ocre commençait à montrer de sérieux signes de fatigue : bosses, flaques d'eau en pagaille lors d'épisodes de pluie, sable salissant... La commune a donc décidé d'y semer du gazon et de l'hybride (herbe naturelle et synthétique) près des buts pour le confort des enfants. L'entretien est simplifié avec la pose d'un système d'arrosage automatique.
Au total, la commune a investi 24 000 € dans cette réfection.

CURE DE LA FRASSE

Les choix architecturaux expliqués

Le projet de réhabilitation de l'ancienne cure de la Frasse questionne. En complément de l'article du magazine Traces #4, nous apportons quelques informations complémentaires concernant le futur bâtiment.

Le parti architectural retenu pour le projet prévoit de maintenir l'équilibre des masses entre l'église et la cure. L'implantation de l'extension au nord se fait dans le prolongement de la masse bâtie actuelle. La partie neuve est reliée au bâtiment existant par un volume en retrait et en creux permettant d'abriter le sas d'entrée bas. L'extension est prévue en maçonnerie enduite à l'instar de la construction existante. La toiture est prévue en ardoises comme la toiture existante. L'extérieur, et notamment les façades est, sud et ouest, est conservé, une sortie de secours sera percée en façade est pour permettre l'évacuation au niveau 1.

© M Architecte

Compte tenu de l'état de conservation des planchers et des normes constructives (par exemple les obligations concernant la circulation des personnes à mobilité réduite), la structure intérieure de la cure est intégralement reprise pour permettre une distribution intérieure moins contrainte, autorisant des cloisonnements à géométrie variable.

L'ensemble du cloisonnement intérieur et des planchers sera recréé. La charpente sera renforcée pour permettre les reprises de charges liées à l'isolation de la toiture et l'ajout de correction acoustique.

Après discussion entre la commune et l'architecte, il a été souhaité de conserver le volume sous comble dans sa globalité de manière à jouir pleinement d'un volume généreux et de qualité.

URBANISME

Une révision plus complexe que prévu

Vous le saviez sans doute, la commune est actuellement en pleine révision de son plan local d'urbanisme. Cette révision prend plus de temps que prévu : en cause, le contexte législatif qui a évolué et qui rend le dossier plus complexe. Les nouvelles contraintes de l'Etat en terme d'aménagement du territoire oblige la commune à rechercher le meilleur compromis entre protection des propriétaires terriens et exigences du législateur. A ce sujet, la municipalité a déjà rencontré plusieurs propriétaires inquiets des nouvelles orientations imposées par l'État. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), première pierre à cette révision, va être soumis aux services de la préfecture et sera présenté prochainement à la population (sauf nouveau contre-ordre).

STATIONNEMENT

Des zones bleues pour le confort de tous

Aux abords de l'école du Serveray aux Carroz, les places de stationnement, jusqu'ici gratuites et sans contraintes horaires, sont désormais en zone bleue. Ces places restent toujours gratuites mais sont limitées dans le temps. Pour en bénéficier, un simple disque de stationnement est nécessaire. Le passage en zone bleue dans ce secteur était devenu nécessaire du fait de voitures tampons (garées constamment sur place) empêchant les parents de se garer correctement pour récupérer ou déposer leurs enfants (et cela devenait par moment dangereux).

La commune réfléchit à développer ce système de stationnement en d'autres points. C'est déjà le cas actuellement au centre des Carroz, avec le parking temporaire de la place de l'Ambiance. Les premiers retours sont d'ores et déjà positifs.

La retenue de Véret et sa forme en haricot.

Flaine sécurise ses **besoins en eau**

Une nouvelle retenue d'altitude est sortie de terre dans la combe de Véret, au-dessus de Flaine. Ses objectifs ? Sécuriser les stocks d'eau potable et améliorer la production de neige de culture.

Ce sont des travaux d'ampleur qu'a entrepris GMDS (Grand Massif domaine skiable) sur les hauteurs de Flaine durant de longs mois. Situé sur le territoire d'Arâches-la-Frasse, ce chantier monumental a vu naître une nouvelle retenue d'altitude dans la combe de Véret.

POURQUOI CETTE RETENUE ?

Le lac de Vernant commençait à atteindre ses limites pour la station de Flaine à deux niveaux : les ressources en eau potable d'une part et la production de la neige de culture d'autre part. Pour répondre au mieux à ces problématiques, GMDS a choisi de créer une nouvelle retenue en altitude, complétant ainsi les besoins en eau de la station. Flaine dispose dorénavant de 110 000 m^3 supplémentaires via cette retenue dans la combe de Véret, un confort indéniable et des marges de manœuvre plus amples pour le domaine skiable.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES TRAVAUX

Le chantier s'est déroulée en deux étapes. La première, en 2016, a consisté à décaisser et à exporter le sol vers une autre destination (étrépage) avec des mesures conservatoires des zones humides (le triton alpestre a déjà pris possession des lieux !). La seconde, débutée fin mai et terminée fin octobre, a consisté à la réalisation proprement dite de la retenue en limitant un maximum l'apport de matériaux extérieurs (les blocs rocheux extraits du terrassement ont, par exemple, servis directement sur place). De nombreux allers-retours coûteux et polluants de véhicules ont ainsi été évités dans une zone difficile d'accès.

UNE FORME ORIGINALE

L'intégration paysagère a été travaillée, d'où cette forme de haricot donnée à la retenue. Un chemin de ronde est praticable pour les randonneurs de passage qui auront tout le loisir d'admirer ce nouveau plan d'eau. Pour le moment toutefois, aucune activité de loisir n'est prévue à cet endroit.
Cet hiver, si vous skiez dans les environs, vous n'aurez pas l'occasion de voir au plus près la retenue (recouverte de neige) dont les alentours sont sécurisés et signalés. Les pistes environnantes sont d'ailleurs déplacées et écartées pour éviter tout danger.

GMDS souligne que ce chantier titanesque s'est bien déroulé à tous les niveaux, et que le travail en commun avec les services municipaux et de l'État contribuent pleinement à sa réussite.

Le plateau en plein travaux en juillet dernier.

Remodelage du plateau de la tête des Saix

Tout l'été, le plateau de la Tête des Saix, carrefour incontournable des skieurs du grand Massif, a été le théâtre d'importants travaux d'aménagement et de rénovation initiés par GMDS et la Soremac.
Pour mieux absorber le flux de skieurs et faciliter les liaisons dans ce secteur, un nouvel espace ski a été réalisé dans la combe de Coulouvrier (sur les communes d'Arâches-la-Frasse, de Morillon et de Samoens). En complément, le télésiège de la Lanche a été démonté mi-mai et le plateau de la tête des saix a subi, dès le mois de juin, un remodelage pour accueillir une nouvelle gare d'arrivée. Deux nouvelles pistes ont ainsi vu le jour : les chars (Morillon - 2000m de longueur) et Aouïa (Samoëns - 2000m de longueur).
Débit amélioré, pistes élargies et liaisons optimisées, les skieurs profitent dès cet hiver de ces changements.

La nouvelle gare d'arrivée sur le plateau, Coulouvrier.

Du terrassement de grande envergure !

Réaménagement terminé !

Label station des Carroz

Aujourd'hui, l'enjeu majeur pour les communes et stations de montagne repose sur l'occupation, la rénovation et la commercialisation des lits touristiques. Du fait de la conjoncture actuelle liée au plan local d'urbanisme, du contexte environnemental en terme de développement, la station des Carroz décide de prendre en main son avenir par la valorisation et la réhabilitation de son parc immobilier existant.
Dans ce contexte, la centrale de réservation "Les Carroz Réservation", rejoint par la commune et l'office de tourisme, a souhaité mettre en œuvre le "Label Les Carroz" qui donne l'impulsion d'une montée en gamme de la qualité d'hébergement et de services associés, une véritable valeur ajoutée de l'offre et de la destination touristique.

DES CONSEILS DE RELOOKING ET DE RÉNOVATION POUR LES PROPRIÉTAIRES

"Les Carroz Réservation", accompagnée par le cabinet Lichô chargé de la mise en œuvre du label, procède depuis le 7 août dernier aux audits de labellisation gratuits, sur les préconisations d'un référentiel qualitatif et personnalisé élaboré par un comité de pilotage dont les membres sont issus de la commune, de l'office de tourisme, du domaine skiable, des écoles de ski, des commerçants, etc.
Les propriétaires adhérents à cette démarche qualité pourront recevoir des conseils en relooking ou en rénovation gratuits, afin de permettre à leur meublé de se mettre en conformité avec les critères et standards de confort actuels, tels que définis par le référentiel.

UNE DÉMARCHE LOCALE INNOVANTE

Dans le cadre de ce dispositif, un "club privilège des propriétaires loueurs" est animé au sein de la station. Des avantages sont accordés aux propriétaires loueurs en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la station. Un magazine dédié "Esprit Label Les Carroz" verra le jour avec des conseils rénovation, des tendances déco...
En complément, "Les Carroz Réservation" va mettre en place un partenariat avec les entreprises et artisans locaux dans l'objectif de favoriser leur mise en relation avec des propriétaires désireux d'effectuer des travaux. Un répertoire des entreprises partenaires du label, corps de métier par corps de métier, sera ainsi remis aux propriétaires.

LABEL LESCARROZ
Qualité ♦ Confort ♦ Hébergement

Dans une volonté d'aller au bout de la démarche, la station des Carroz organisera le 1er salon haut-savoyard de la rénovation et de l'architecture en montagne à destination des propriétaires les 17, 18 et 19 août 2018, en présence de Gaëlle Cuisy et de Karine Martin, cabinet GplusK, les célèbres architectes intervenant dans la rubrique *Changer* de l'émission "La Maison France 5", marraines du "Label Les Carroz".

Pour en savoir plus :
Courriel : labelqualitehebergement@lescarroz.com
Les Carroz Réservation : 04 50 90 33 21

La remise des **premiers labels**

C'est lors d'une soirée spéciale (qui se tenait à la salle du Mont Favy le 28 décembre dernier) qu'ont été remis les premiers "carraz" à une dizaine d'hébergeurs de la station par Gaëlle Cuisy et Karine Martin, marraines du label. À cette occasion, ils ont reçus leur plaque à apposer, leur carte privilège et de nombreux cadeaux. Le nombre de "carraz" définit la qualité de prestation proposée au public par les hébergements, label privilégiant le confort et non les mètres carrés.

Retrouvez toutes les photos de cet événement sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Gaëlle Cuisy et Karine Martin, marraines du label.

Mme Tissier reçoit ses cadeaux des mains de Karine et Gaëlle.

Mme Heckmann et M. Bertozzi.

Bilans de l'été dans nos stations

LES CARROZ

Priorité à **la promotion de la station**

Un été en chiffres : un remplissage en progression avec près de 260 000 nuitées, le chiffre d'affaires de remontées mécaniques en hausse de 18 % (pour donner un ordre d'idée cela équivaut à un samedi de vente de forfaits en janvier !). Le dimanche 13 août a été la journée record de l'été avec un peu plus de 6900 vacanciers (chiffres confirmés avec la consommation d'eau). L'office de tourisme a reçu 30 500 visiteurs en 2 mois.

Un été rythmé : la cyclo JPP a lancé l'été et le concours de bûcherons l'a conclu, le moment fort restera le championnat de France VTT qui a boosté la notoriété de la station (certaines vidéos impressionnantes ont été vues et partagées plus de 500 000 fois, des images en direct sur Eurosport et France TV pour une audience de près de 950 000 spectateurs !).

Des partenaires engagés : AICOM, (Académie internationale de comédies musicales) et Montpellier Handball seront présents à nos côtés ces 3 prochaines années, avec la volonté d'intensifier leurs actions.

Un été d'échanges : la visite de l'Ambassadeur de Bulgarie a débouché sur un projet culturel concret "Koléda, Noël Bulgare aux Carroz" du 24 décembre au 6 janvier 2018. La station a été retenue dans le dispositif de lancement de la présidence de la Bulgarie au Conseil de l'Union européenne à compter du 1er janvier. Une soirée de gala a été organisée le 4 janvier. Il est également envisagé un échange voir un jumelage avec une station de ski des balkans (cf. page 4)... À suivre !

Un été de collaboration : pour un automne d'actions, le pôle commercial voit travailler en étroite coopération la Soremac et l'office de tourisme. Leurs objectifs ? Dynamiser la centrale de réservation, mettre en place des actions de communications, les accueils presse, la promotion de notre destination vers la clientèle belge et anglaise pour l'étranger, les bassins lyonnais, parisiens, sans oublier la proximité, la vallée de l'Arve et la Suisse.

Une Toussaint animée : un programme varié et dynamique a agrémenté les vacances de Toussaint. Un joli succès populaire aux rendez-vous : 26 animations, 18 citrouilles sculptées et 250 personnes pour Halloween !

Le dossier de la rentrée 2017 : le label d'excellence "station classée de tourisme", où les services municipaux et l'office de tourisme travaillent de concert pour la pérennisation de la compétence "tourisme" sur le territoire communal, et faire partie du cercle des 520 destinations prestigieuses.

FLAINE

Et de **10 !**

Après 10 saisons d'hiver en hausse de fréquentation, Flaine boucle sa 10e saison estivale en hausse également !

L'été 2017 vient confirmer les précédents avec des résultats exceptionnels.

Plus de pass Flaine été vendus, plus de clients dans la station, plus de commerces et de restaurants ouverts (3 en 2007 et 16 en 2017), plus de passage au téléphérique des grandes Platières, plus de voitures sur les parkings, plus de clients à l'espace aquatique... Bref, une nouvelle belle augmentation généralisée sur l'ensemble des acteurs de Flaine : entre 1600 et 1800 personnes par jour, en moyenne, sur toutes les activités, ateliers et animations du pass Flaine été.

Le produit "été" est plébiscité par les clients, le satisfecit est quasi-général. Les points faibles ont été analysés, et proviennent de la sur-fréquentation de certaines activités provoquant de l'attente.

La meilleure « pub » reste le produit : le pass Flaine été avec accès à toutes les activités proposées par la station (syndicat intercommunal de Flaine et office de tourisme). L'office de Flaine ayant un budget restreint sur la saison estivale (10 000 € dédiée à la communication/promotion et 25 000 € à l'animation), ce sont bien le bouche à oreille et la stratégie webmarketing, notamment sur les réseaux sociaux, qui portent la communication de l'été.

Ce produit "été" sert aux hébergeurs de levier commercial, et comme le précise une responsable de site : *"les clients viennent sur Flaine avant tout pour le pass et ses activités"*, avec en premier critère la montagne, bien évidemment.

De nouveaux projets de développement d'activités sur la station sont en réflexion car il faut sans cesse se renouveler. Une importante synergie entre le SIF et l'office de tourisme est indispensable pour structurer l'offre 2018 et ses nouveautés. Concernant l'intersaison, l'office de tourisme continue de travailler et sera présent sur différents workshops nationaux et internationaux afin de promouvoir la station de Flaine et son domaine skiable.

Territoire de **trails**

Les Carroz et Flaine sont un fantastique terrain de jeu pour les traileurs.
Une plateforme en ligne propose de découvrir les parcours et d'y enregistrer ses propres performances.

Trace de trail, tel est son nom. Il s'agit d'un site spécialisé (en français et en anglais) dans le tracé et l'échange de parcours 100% trail. Il s'adresse à la fois aux traileurs, aux organisateurs de compétition et aux collectivités qui peuvent gérer et administrer les secteurs qui les concernent.

DE NOMBREUX OUTILS À DISPOSITION

"Trace de trail" est un outil complet et dont la priorité est la qualité. Le site propose des méthodes de calcul, des outils d'édition sur fonds de carte IGN pour plus de précision. Chacun peut y apporter ses infos et renseignements, et l'ensemble est modérée par les administrateurs.
Pour une navigation optimale, la publicité y est limitée et ciblée (pas de régie publicitaire).

EXISTE EN APPLICATION MOBILE

Là où l'outil développe tout son potentiel, c'est lors de l'utilisation de son application mobile que l'on télécharge et emporte avec soi sur son smartphone. Les cartes des parcours sont embarquées (et accessibles hors réseau), le coureur reste géolocalisé et est averti s'il sort de l'itinéraire, l'état des chemins et la météo sont disponibles... ainsi que de nombreuses autres fonctions ludiques et pratiques.

ET CHEZ NOUS ?

Les Carroz et Flaine disposent de 15 parcours au total, et de différents niveaux à l'instar des pistes de ski : 5 verts, 4 bleus, 4 rouges et 2 noirs. En parallèle, les coureurs sont invités à se confronter (amicalement) sur 8 défis. La plupart des parcours sont praticables une grande partie de l'année et quelques uns font l'objet d'une course hivernale.
Les tracés ont été réalisés et entretenus par les services techniques municipaux (service Chemins). Le service des Sports a proposé une découverte tous les mardis l'été dernier : le rendez-vous fut un succès !
Il ne vous reste plus qu'à vous chausser et à laisser, vous aussi, votre "trace de trail".

Portail local: http://tracedetrail.fr/flaine-lescarroz
Portail national : http://tracedetrail.fr
Application sur trailconnect.run/fr/flaine-les-carroz-espace-trail/

Petite **mais costaude !**

Arâches-la-Frasse dispose de deux écoles sur son territoire : celle du Serveray aux Carroz et celle de Flaine. Une école plus petite, avec un fonctionnement et des moyens différents, mais tout autant dynamique !

Il y a quelques années, l'existence même de l'école de Flaine était remise en cause. Les effectifs descendus à 13 écoliers ont failli avoir raison de cette entité. Mais tout doucement, au fil des ans, les écoliers se sont faits plus nombreux et ils sont dorénavant 27 pour cette année scolaire 2017/2018. La saison hivernale apportant sa dizaine d'écoliers supplémentaires (des enfants de saisonniers), deux postes d'enseignants sont maintenant pérennisés !

DES CLASSES À PLUSIEURS NIVEAUX

Les enfants sont répartis par niveaux dans deux classes. La première, dirigée par Sarah Jonchère, directrice, va de la petite section de maternelle au CP. Elle est aidée par Régine Percet, ATSEM depuis 30 ans à Flaine. Tanguy Heitzmann, deuxième instituteur, gère quant à lui la deuxième classe allant du CE1 au CM2.
Ce sont donc des niveaux et des âges très différents qui se côtoient quotidiennement dans l'école, située dans le même bâtiment que le syndicat intercommunal de Flaine (SIF). C'est une difficulté pédagogique pour l'équipe enseignante qui doit inculquer de multiples programmes simultanément. Il faut donc faire preuve de souplesse, s'adapter à chaque enfant est le maître mot éducatif. S'inspirant des méthodes de l'école Montessori, une grande autonomie est laissée aux écoliers car certains sont très peu nombreux par niveau (1 seul CM2 l'an dernier, 1 seul grande section de maternelle cette année).
A la différence de l'école du Serveray, les élèves font leur rentrée début septembre, lors de la date officielle car l'école n'a pas choisi d'intégrer le dispositif "Montagne" libérant des mercredis en hiver. Néanmoins, chaque jeudi après-midi, les enfants ont aussi des TAP (temps d'activités périscolaires) comme leurs copains de l'école des Carroz.

DES ÉCOLIERS CHOUCHOUTÉS

Le SIF, gestionnaire des affaires scolaires, et les acteurs locaux (associations, commerçants...) mettent tout en œuvre pour préserver leur école. Les élèves disposent ainsi de vastes locaux (grandes classes, salle de sport, cantine...) afin de s'y sentir parfaitement à l'aise. Les outils informatiques ne manquent pas (ordinateurs portables, tableau numérique, et bientôt tablettes), le SIF ne rognant pas sur les investissements chaque année pour le confort des enfants mais aussi des professeurs.
En parallèle, les acteurs locaux offrent leurs services à l'école : encadrement bénévole, prêt de matériel, visites, concerts privés... ce qui permet aux enfants de bénéficier à moindre coût d'une richesse d'activités aussi bien sportives que culturelles.

UNE AMBIANCE FAMILIALE

De par la proximité entre l'équipe enseignante, le SIF, les parents d'élèves et les acteurs locaux, l'ambiance est familiale, chacun contribuant à faire vivre cette petite école essentielle pour les Flainois. Une école qui ne s'isole pas : enfants et enseignants n'hésitent pas à rejoindre leurs copains des Carroz pour des sorties scolaires.

Site Internet de l'école : www.ac-grenoble.fr/ecole/74/flaine.araches

Le rôle du SIF

Etant sur le territoire de la commune, l'inscription pour les enfants flainois - qu'ils soient côté Magland ou non - se fait en mairie, à Arâches. Une fois l'inscription réalisée et validée, le SIF reprend la main. Le service des affaires scolaires du syndicat gère ainsi les inscriptions en garderie et restauration scolaire, met à disposition de l'école le personnel nécessaire et investit dans les structures et matériels.

Retrouvez toutes les photos de l'école sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

JEUNESSE

Juin, le mois **des kermesses**

Le mois de juin, c'est l'arrivée de l'été et aussi l'approche de la fin de l'année scolaire pour nos petites têtes blondes. Du côté des plus petits, depuis quelques années, la crèche "la Souris verte" propose aux parents mais surtout aux enfants de passer un moment convivial pour fêter le départ des "plus grands" et aussi pour fêter l'arrivée prochaine des vacances d'été. Sur place, c'est l'occasion de partager un verre de jus de fruits, de goûter gâteaux et bonbons (pour le plus grand bonheur des bambins), de faire une rétrospective de l'année écoulée et de jouer à des jeux en famille.
A l'école du Serveray, l'ambiance est aussi festive ! Le service enfance-jeunesse de la commune, avec l'aide de parents bénévoles, prend en main les écoliers pour un après-midi de jeux et d'amusement. Au programme : bataille d'eau, courses-relais, jeux de quilles… Une décompression bien méritée après l'année scolaire écoulée !

PRATIQUE

Un guide pour **la rentrée**

L'école du Serveray aux Carroz se dote d'un guide de la rentrée à l'attention des parents. Une mine d'informations pour le bon déroulement de l'année scolaire… et des vacances ! Guide distribué aux parents de l'école du Serveray, disponible gratuitement en mairie et sur *aracheslafrasse.fr/pdf/guiderentree2017-ecoleduserveray.pdf*

Une cuisine collective **trois étoiles**

De véritables amoureux de la bonne cuisine proposent une restauration collective publique de grande qualité. Rencontre avec les cuisiniers municipaux.

Ils sont trois (Romain, chef, Jean-Marc, second, et Annie, aide-cuisine) et, depuis 2 ans, préparent quotidiennement de savoureux repas pour les enfants et les adultes d'Arâches-la-Frasse.

Jean-Marc et Romain sont aux fourneaux dès 7h du matin pour préparer les plats de la journée.

PAS UNIQUEMENT LA CANTINE

Restreindre les missions de nos cuisiniers à la simple restauration scolaire est une erreur. Bien qu'ils soient en charge des repas des écoliers des Carroz et de Flaine, nos cuisiniers gèrent également les repas de la crèche, de l'accueil de loisirs, des aînés (banquet annuel et portage de repas), des plats à domicile pour les personnes ne pouvant pas ou peu se déplacer, et quelques besoins ponctuels selon les demandes. Une diversité de missions, de publics et de contraintes que les cuisiniers abordent avec passion... et beaucoup de rigueur.

DES NORMES À RESPECTER

Car les obligations sont nombreuses : la température des aliments est contrôlée plusieurs fois par jour, les grammages et la fréquence des plats doivent respecter les recommandations du Ministère de la Santé, l'entretien des locaux suit des procédures drastiques, etc. Les cuisiniers doivent jongler avec de multiples normes selon l'âge des publics et ce n'est pas forcément simple de s'y retrouver. Cela oblige à une organisation certaine et sérieuse. Les contrôles des services vétérinaires sont courants et des analyses sont réalisées 2 fois par mois par un laboratoire privé pour s'assurer qu'il n'y a aucun souci d'hygiène. Et c'est le cas !

DE NOUVELLES SAVEURS

Les marges de manoeuvre sont restreintes mais cela n'empêche pas les cuisiniers d'être créatifs. L'équipe fait table rase du traditionnel steack-frites et tentent de faire découvrir de nouvelles saveurs (quelques épices de-ci de-là, des plats exotiques de temps en temps...) tout en respectant les équilibres nutritionnels de chacun. Par exemple, les menus scolaires sont élaborés par une diététicienne et étudiés une fois par trimestre lors d'une commission composée du chef et des responsables du service Jeunesse et de la crèche.

UNE EXIGENCE DE QUALITÉ

Loin du simple réchauffage de plats, nos cuisiniers préparent les produits stockés sur place, au Serveray. Ils découpent, moulinent, cuisent des produits soigneusement choisis, issus pour plus de la moitié de l'agiculture biologique et de producteurs locaux. Avec une gestion des stocks optimisée et des achats maîtrisés, cette organisation a permis, depuis deux ans, de réaliser une économie de 30 000 €. Et la commune ne reniant pas sur les investissements, les cuisiniers disposent de matériels de grande qualité qui offre des conditions de travail et de préparation "3 étoiles" ! Nos papilles en sont ravies !

Annie vérifie plusieurs fois par jour la température obligatoire des plats.

état civil

Ils sont arrivés !

· Lila Chevrollier née le 3 juillet
· Emy Vaxelaire née le 31 juillet
· Naya Pierre née le 2 août
· Jam Guillet-L'Hermite né le 5 août
· Milo Lafond Puggioni né le 24 août
· Lennie Pralong née le 28 septembre
· Jaouen Mein né le 21 octobre
· Lony Renault né le 6 novembre
· Robin Faulcon né le 9 novembre
· Akio Carraro Tiret né le 5 décembre
· Ulysse Bruneau né le 19 décembre

Ils se sont unis

· Yann Périlllat-Amédé et Amandine Renand le 2 septembre
· Laurent Allouis et Charlotte Roudgé le 7 octobre.
· Frédéric Morin et Marie-Pierre Cartier le 30 décembre.

Ils nous ont quittés

· Peter Schurig, 76 ans, le 2 juillet
· Solange Cordier veuve Bochut, 93 ans, le 7 juillet
· Paul Plantaz, 85 ans, le 10 juillet
· Myriam Troudi, 69 ans, le 15 août
· André Van Ceunebroeck, 89 ans, le 24 août
· Damien Negretti, 36 ans, le 28 août
· Eva Renand veuve Renand, 98 ans, le 29 septembre
· Daniel Délémontex, 69 ans, le 29 septembre
· Benjamin Moine, 46 ans, le 9 octobre
· Denis Damiens, 51 ans, le 27 octobre
· Joseph Rey, 78 ans, le 9 novembre
· Marie-Bernard Anthoine, 63 ans, le 23 novembre
· Ghislaine Imhof ép. Auvage, 69 ans, le 26 novembre
· Joseph Dumas, 97 ans, le 4 décembre
· Marcelle Pastor vve Roussel, 97 ans, le 17 décembre

pense-bête

Services municipaux

VOTRE MAIRIE
64, route de Frévuard à Arâches
Ouverte les lundis, mardis, mercredis de 9h à 17h30 sans interruption et les jeudis et vendredis de 9h à 13h.
04 50 90 03 40

SERVICE DES SPORTS
04 50 90 24 80

CENTRE CULTUREL DES CARROZ
04 50 58 67 60 ou 06 89 90 09 38

SERVICES TECHNIQUES
04 50 90 05 38

POLICE MUNICIPALE
04 50 90 07 98 ou 06 72 99 56 22

Flaine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE
04 50 90 82 75
Compétences : école, centre culturel, bibliothèque, golf, la Poste, parking, sentiers, voirie, déchets, électricité.

Bouger

OFFICE DE TOURISME DES CARROZ
04 50 90 00 04

OFFICE DE TOURISME DE FLAINE
04 50 90 80 01

Habiter

DÉCHÈTERIE
Horaires en haute saison (du 1er mai au 31 octobre environ) : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Fermée le dimanche.
Horaires en basse saison (du 1er novembre au 31 avril environ) : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Fermée le samedi et dimanche.
La déchèterie est fermée également les jours fériés.
06 32 39 89 21.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Passage en soirée. La Frasse, Arâches : les lundis et vendredis. Les Carroz : les lundis et vendredis (et les mercredis en hiver et été).
Renseignements : communauté de communes Cluses Arve et montagnes au 04 57 54 22 16.
Flaine : se renseigner auprès du SIF.

HORAIRES DES MESSES
Renseignement sur le site de la paroisse stbruno.e-monsite.com

MARCHÉ
Aux Carroz le mardi, place des Aravis

URGENCES EAU
En dehors des heures d'ouverture des services techniques
06 72 99 56 21

URGENCES EDF
09 69 32 15 15

URGENCES GDF
0 810 43 30 74

Se soigner

CABINET MÉDICAL DES CARROZ
04 50 90 38 43

CABINET MÉDICAL DE FLAINE
04 50 90 81 42

CABINET D'INFIRMIÈRES
04 50 18 13 84

PHARMACIE DES CARROZ
04 50 90 00 57

PHARMACIE DE FLAINE
04 50 90 82 02

CENTRE ANTIPOISON
04 72 11 69 11

CLINIQUE DU MONT-BLANC CLUSES
04 50 96 82 00

HÔPITAL DE SALLANCHES
04 50 47 30 30

SAMU
15

POMPIERS
18

Sécurité

GENDARMERIE
04 50 90 00 41 ou 17

ÉTAT DES ROUTES
0 800 100 200 ou 04 50 33 20 74

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

Vous êtes maintenant plus de 1000 à suivre Arâches-la-Frasse sur facebook !

Merci !

facebook.com/aracheslafrasse